

mon agglo

N° 49
Avril / Mai / Juin 2019

le magazine
de **Melun**
Val de Seine

Boissettes | Boissise-la-Bertrand | Boissise-le-Roi | Dammarie-lès-Lys | Limoges-Fourches | Lissy | Livry-sur-Seine | Le Mée-sur-Seine | Maincy | Melun |
Montereau-sur-le-Jard | Pringy | La Rochette | Rubelles | Saint-Fargeau-Ponthierry | Saint-Germain-Laxis | Seine-Port | Vaux-le-Pénil | Villiers-en-Bière | Voisenon |



EN ACTIONS

**LA RÉUSSITE
ÉDUCATIVE
POUR TOUS**

www.melunvaldeseine.fr



Sommaire



Mon aggro en images

Le coeur dans tous ses états
Page 4



Mon aggro fait l'actu

Un dimanche à la découverte
du Val d'Ancœur
Page 7



Mon aggro en actions

La réussite éducative pour tous
Page 11



Mon aggro en interview

Yann Jamin,
cocréateur de "Quoi d'bœuf ?"
Page 15



Mon aggro se découvre

La Seine animée
Page 16



Mon aggro connectée

escrime_cemvs
Page 17



Mon aggro politique

Expression libre
Page 18

mon aggro

Directeur de la publication : **Louis Vogel** /
Rédacteur en chef : **Isabelle Lobera** / Rédaction :
Tout Écrit / CAMVS - Service communication :
297, rue Rousseau Vaudran - 77190 Dammarie-lès-
Lys - Tél. : **01 64 79 25 29** / Création graphique
et mise en page : **Emendo** / Impression :
Léonce Deprez / Distribution : **Adrexo** /
Crédit photo couverture : © **CAMVS** /
Tirage : **57 000 exemplaires** /
N° ISSN 1633-311X / Imprimé sur papier recyclé /
Si vous résidez sur l'Agglomération et que vous ne
recevez pas ce magazine, merci de contacter
le Service communication (01 64 79 25 29).

L'Agglomération Melun Val de Seine c'est...

**20 communes
réunissant
131 722 habitants
(au 1^{er} janvier 2017).**





Chers amis,

La presse s'en est fait l'écho ces dernières semaines, le groupe La Poste a choisi le territoire de Melun Val de Seine pour installer son futur centre logistique. A terme, ce sont près de 500 emplois, qualifiés et non qualifiés, qui vont être créés sur le site de Paris-Villaroche.

C'est le résultat de longs mois de négociations durant lesquels la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, qui

préside Paris-Villaroche depuis 2015, a pesé de tout son poids afin d'emporter cette victoire.

C'est également la conséquence du travail de fond engagé depuis 2015 sur notre site aéronautique avec, notamment, la création d'une nouvelle marque « Paris/Villaroche, Aeronautics and Technology Park », créée en 2017, désormais bien ancrée, l'amélioration des services et de l'accueil aux entreprises, la reconnaissance de Paris-Villaroche comme un espace de manifestations reconnu avec des événements parmi les plus importants de France (Air Legend ou Locomotion en Fête) ...

C'est ce travail qui a permis, en 3 ans, de créer plus de 1000 emplois nouveaux et de passer de 25 entreprises à plus de 40 sur Paris-Villaroche, auxquelles vient de s'ajouter le siège du MEDEF 77.

La Communauté Melun Val de Seine a souhaité que cette renaissance économique s'accompagne également d'un volet éducatif et social et c'est pourquoi Paris-Villaroche a créé son pôle de formation dédié à l'aéronautique, en partenariat avec les entreprises.

Dès avril 2019, une vingtaine d'élèves suivront, sur site, des formations modulables pour répondre aux besoins des entreprises du secteur et du territoire.

C'est la continuité logique des actions menées par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine sur l'ensemble de son territoire en matière de réussite éducative.

En effet, vous retrouverez dans le dossier de ce magazine les actions que la Communauté conduit afin de soutenir, accompagner et guider les jeunes de notre territoire.

C'est une priorité.

Louis Vogel

Président de la Communauté
d'Agglomération Melun Val de Seine
Maire de Melun



*“ La Communauté
Melun Val de Seine
a souhaité que
cette renaissance
économique
s'accompagne
également
d'un volet éducatif
et social ”*



2600

C'est le nombre de visiteurs qui se sont rendus au forum de l'emploi Melun Val de Seine, les 6 et 7 février, à l'Escale, à Melun. 50 entreprises (proposant plus de 900 offres d'emploi) et 47 organismes de formation et d'insertion professionnelle étaient représentés.



Des vacances d'hiver actives...

Pour les enfants et les adolescents accompagnés par le Programme de Réussite Educative Intercommunal. Au programme, notamment, du dépassement de soi (stage escalade), du dynamisme et de la rythmique (stage zumba), de l'immersion dans les arts scéniques (stage cirque)... de la réflexion introspective pour les 16-18 ans (ateliers de communication et de stratégies d'apprentissage). Un grand merci aux partenaires et aux équipes du PRE mobilisées chaque jour.



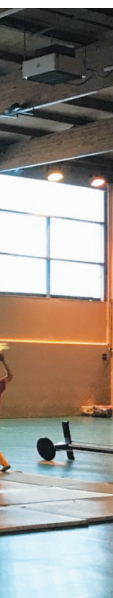
Encore plus de photos
en flashant ce code





Musique !

Un peu plus de 750 élèves des six lycées de l'Agglo ont applaudi la prestation du rappeur Kaz Harry, à l'occasion des concerts qu'il a donnés dans les établissements, en février. Ces concerts font partie des actions en faveur de l'éducation culturelle et artistique des lycéens développées par la Communauté. Place ce mois-ci à la musique classique.



Melun Val de Seine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



À découvrir

Le nouveau site internet de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine sera en ligne d'ici la fin du mois ; doté d'un graphisme résolument moderne, il offrira un accès plus rapide à l'information centrée sur les besoins des utilisateurs, grâce à une arborescence simple et un moteur de recherche intuitif. Un espace citoyen permettra aux internautes de réagir aux articles en laissant un commentaire, participer à des sondages et de s'inscrire aux newsletters. A découvrir sur www.melunvaldeseine.fr



Le cœur dans tous ses états

Les risques cardio-vasculaires étaient au cœur des Rencontres de la santé organisées par la Communauté, avec ses partenaires locaux de la santé, les 19 et 20 mars derniers, au MAS, au Mée-sur-Seine. Le millier de visiteurs (dont 655 jeunes, du CM1 au lycée) a pu s'informer sur les risques cardio-vasculaires liés à l'alimentation, le diabète, le cholestérol, le tabac, la pollution, le stress... Les élèves ont bénéficié d'une animation théâtre pour les sensibiliser à l'importance de prendre soin de son cœur.



300

C'est le nombre maximum de participants à la Dictée de l'Agglo 2019 à l'Escale. Serez-vous l'un deux ?



Recherche correcteurs bénévoles

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine recherche des bénévoles pour assurer la correction des copies. Vous êtes intéressé ? Posez votre candidature par mail : ladicteedelagglo@camvs.com et participez à ce moment ludique et convivial.

DICTÉE DE L'AGGLO

À vos marques, prêt, écrivez...

Affûtez votre crayon, chauffez votre stylo et rendez-vous à la Dictée de l'agglo, mercredi 5 juin, à 14h, à L'Escale, à Melun.

Le principe de cette troisième édition est le même que les deux précédentes : le temps d'une après-midi, partager avec d'autres personnes le plaisir des mots. Et peu importe votre niveau en orthographe ou votre âge.

Cinq catégories seront proposées : primaires (pour les CM1 et les CM2), collégiens, lycéens (ou âgés de 16 à 18 ans), adultes (18 ans et plus) et découverte (pour les personnes non francophones, qui suivent un enseignement français langue étrangère ou les personnes en situation de handicap...).

La composition sera, bien sûr, plus ou moins longue en fonction de la catégorie. Le texte choisi pour la dictée sera tiré de la littérature classique ou contemporaine sur le thème «Tous citoyens».

Des animations et une collation seront proposées durant la correction des copies qui sera effectuée



sur place. En jeu, différents lots, pour les auteurs des meilleures copies et les autres.

Pour participer à ce moment ludique et festif, inscrivez-vous, avant le 3 juin, en ligne sur melunvaldeseine.fr/ladicteedelagglo ou auprès des structures de proximité : services jeunesse, centres sociaux, clubs sportifs, associations, établissements scolaires...

+ d'infos sur : melunvaldeseine.fr

SPORT PASSION

Inscriptions à partir du 13 mai



Sport Passion revient cet été pour huit semaines d'activités sportives proposées par l'Agglomération aux 6-17 ans. Rendez-vous du 8 juillet au 30 août. La recette, qui a fait le succès de Sport Passion, n'a pas changé : une large palette d'activités (sports collectifs, sports nautiques et activités aquatiques, sports de raquettes et d'opposition, patinage, ou encore sports de pleine nature et autres nouvelles disci-

plines innovantes...), trois sites d'activités (Boissise-le-Roi (6/12 ans), Montereau-sur-le-Jard (6/12 ans) et Melun (13/17 ans)) et une équipe d'animateurs et d'éducateurs sportifs motivés assurant un encadrement de qualité. En prime, les jeunes et leurs parents bénéficient de services annexes pour s'adapter à leur quotidien : une garderie sur les deux sites pour les 6-12 ans, le matin, entre 8h et 9h, et le soir, entre 17h et 18h, et un service gratuit de navettes qui dessert les trois sites.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du lundi 13 mai. Les habitants de la communauté d'agglomération seront prioritaires sur les trois premières semaines d'inscription.

Une pré-inscription pourra être faite par téléphone auprès du service des sports de la communauté d'agglomération (au 01 64 79 25 41) ; Elle devra être confirmée en complétant et en retournant, sous 10 jours, le bulletin d'inscription, qui sera disponible dans les mairies des communes de l'agglomération ou en téléchargement sur le site melunvaldeseine.fr. Une confirmation de l'inscription sera alors envoyée par courrier.

**+ d'infos sur : melunvaldeseine.fr
ou au 01 64 79 25 41**



Toute l'actu sur
www.melunvaldeseine.fr

ÉVÈNEMENT

Un dimanche à la découverte du Val d'Ancœur

Le long d'une rivière aux noms changeants, d'abord Almont, puis Ancœuil et Ancœur, voici la vallée de l'Ancœur. Ce territoire long de 17 kilomètres, des portes de Melun à l'ouest, à Bombon à l'est, va se doter d'un Plan de paysage porté par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux (voir encadré). Vous pourrez en apprécier les atouts et les spécificités, le 19 mai prochain, grâce à "Il était une fois le Val d'Ancœur", une manifestation qui vous proposera une série d'animations dans neuf lieux répartis sur six communes. Organisé en partenariat avec les communes concernées et des associations locales, cet événement vous donnera l'opportunité d'explorer la richesse naturelle, historique et patrimoniale de ce territoire. Avec ses villages anciens, ses espaces naturels champêtres et ses secteurs urbanisés, le Val d'Ancœur inscrit en effet son identité dans une diversité qu'il n'est pas facile d'appréhender.

Deux rallyes pédestres

La peinture ne permet-elle pas de saisir les mystères et les beautés d'un paysage ? Deux animations permettront d'en faire l'expérience dans le centre ancien de Rubelles et à Bombon, dans le parc de la Résidence du Château de Montjay. Mais l'âme même de ce territoire est d'abord incarnée par la rivière. C'est pourquoi Seine-et-Marne Environnement organisera un atelier de



sensibilisation à la préservation de l'eau. Cette journée sera également l'occasion de découvrir le patrimoine bâti, du lavoir de Rubelles, grâce au théâtre de rue, jusqu'aux anciennes demeures de Blandy-les-Tours et bien sûr son château.

Cette bâtisse médiévale sera en accès libre et marquera les points de départ et d'arrivée de deux rallyes pédestres ouverts à tous (sur inscription). D'autres festivités investiront le château : une exposition pédagogique et photographique présentant la démarche du plan de paysage, un marché du terroir, un spectacle musical et plus encore. La concertation des habitants mais aussi

de l'ensemble des acteurs du Val d'Ancœur, qu'ils soient institutionnels, associatifs ou économiques, est un élément clé dans l'élaboration du plan de paysage. L'événement "Il était une fois le Val d'Ancœur" marquera le coup d'envoi de la sensibilisation du public aux enjeux du plan de paysage. Chacun pourra faire part de son expérience et s'exprimer par le biais, notamment, d'une carte interactive qui sera par la suite accessible en ligne.

+ d'infos sur : melunvaldeseine.fr

**A vos pinceaux !**

La journée des peintres organisée par la commune de Rubelles et le concours des peintres de la résidence du château de Montjay, à Bombon, sont ouverts aux amateurs comme aux professionnels.

+ d'infos :

- Rubelles : www.rubelles.fr

Réservation : 01 60 68 24 49

- Château de Montjay,

Résidence Domusvi

contact : 01 64 38 72 90

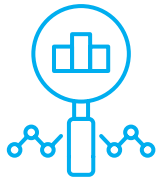
chateau-Montjay@domusvi.com

Inscription obligatoire

avant le 19 avril.

Qu'est-ce que le Plan de paysage ?

Le Plan de paysage est un projet porté par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et la Communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux, deux territoires sur lesquels le Val d'Ancœur se déploie. Il vise à favoriser l'appropriation de ce secteur par les habitants et à développer sa fréquentation touristique et pour les loisirs, en préservant et en valorisant son identité et son environnement. Dans cette perspective, l'élaboration du plan de paysage se déroulera selon plusieurs phases. De mars à juillet 2019, un diagnostic permettra d'abord d'identifier les grands enjeux paysagers. À partir de septembre et jusqu'à la fin de l'année 2019, une stratégie de valorisation du territoire sera définie et débouchera, au premier semestre 2020, sur un plan d'action. La concertation avec les acteurs du territoire constituera le fil rouge de ce projet ambitieux qui concerne directement 11 communes et plus de 60 000 habitants.



L'Agglomération à la loupe

Saviez-vous que 83% des habitants résident sur les 5 communes de plus de 10 000 habitants de l'agglomération ou que 43,8% des actifs de Melun Val de Seine travaillent sur le territoire ? Ces chiffres sont tirés de l'observatoire territorial de Melun Val de Seine. Celui-ci recense un ensemble de données et de chiffres pour analyser, en temps réel, les évolutions de l'agglomération dans les différents champs d'intervention de la Communauté : habitat, mobilité, développement économique, environnement...

Pour la deuxième année consécutive, la Communauté Territoriale de Melun Val de Seine qui reprend certaines données issues de cet observatoire, dans différentes thématiques : territoire, population, ménages, logements, mobilité, établissements (économiques), emplois, tourisme et loisirs. Elle entend ainsi partager la connaissance du territoire avec ses acteurs et ses habitants. Pour consulter le panorama 2019, rendez-vous sur www.melunvaldeseine.fr

TRANSPORT À LA DEMANDE

Un service renforcé sur Proxibus

Proxibus est un service de transport de proximité en service sur la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry, qui assure la liaison entre les hameaux de Ponthierry, Tilly, Saint-Fargeau et Villers dont la desserte des gares de Saint Fargeau et de Ponthierry-Pringy. Il est dit à la demande car chaque course est déclenchée par une demande d'un usager. Il suffit d'être inscrit au service et de réserver au moins une heure avant le départ souhaité auprès de la centrale de réservation. L'usager est alors pris en charge et déposé aux points d'arrêt existant sur la ligne. Proxibus est accessible à tous moyennant un titre de transport francilien (Ticket T, ticket bus unitaire, abonnement Passe NaviGo...). Depuis le 1^{er} avril, ce service a été considérablement renforcé au niveau des horaires, de la fréquence et de la desserte. Il fonctionne maintenant entre 6h30 et 20h15 (auparavant entre 8h50 et 17h30), du lundi au samedi, toute l'année. En heures de pointe

(de 7h00 à 9h30 et de 16h30 à 19h00), le service fonctionne toutes les 30 minutes, entre la gare de Saint-Fargeau et l'Hôtel de Ville et assure la correspondance avec les lignes du réseau Melibus : A, O et 11 gare. En heures creuses, la desserte s'effectue toutes les heures, sur l'ensemble du parcours, entre la gare de Saint-Fargeau et la piscine Roger Gladieux (via la gare de Ponthierry-Pringy). Proxibus dessert désormais la piscine communale Roger Gladieux à proximité du collège François Villon et de ses équipements.

Depuis le 1^{er} avril, un véhicule de petit gabarit assure le service pour améliorer la mobilité des habitants des hameaux concernés.

Autre nouveauté intéressante : vous pouvez désormais réserver votre course en ligne, à tout moment de la journée.

**+ d'infos sur : www.transdev-idf.com
ou sur www.melunvaldeseine.fr**



986

personnes se sont inscrites aux activités proposées par l'Université Inter-Ages Melun Val de Seine entre septembre 2018 et février 2019.

57

cours et coups de cœur ont été proposés sur des sujets aussi variés qu'Elvis Presley, le Brexit, les investissements immobiliers ou l'histoire du coup de foudre !

UNIVERSITÉ INTER-AGES MELUN VAL DE SEINE

La culture pour tous

Des ateliers, des activités créatives et artistiques, des conférences, des sorties... l'Université Inter-Ages (UIA) Melun Val de Seine vous propose toute une série d'activités pour découvrir, vous enrichir, apprendre, quel que soit votre âge et votre niveau d'études (diplôme ou pas).



Des sciences aux arts, en passant par le patrimoine, l'informatique, le sport, la musique ou la littérature... les disciplines et les thèmes abordés sont variés. L'UIA cultive particulièrement les activités conviviales et entre générations pour lutter contre l'isolement des seniors.

Envie de vous lancer ? Les inscriptions pour l'année universitaire 2019-2020 seront ouvertes mercredi 19 juin, dans les locaux de l'UIA, 23, rue du château à Melun. N'oubliez pas votre photo d'identité si c'est votre première inscription à l'UIA. Venez avec votre carte de l'année dernière pour les autres.

+ d'infos sur : www.melunvaldeseine.fr, sur la page facebook de l'UIA <https://www.facebook.com/UIAmelunvaldeseine> ou au 01 64 52 01 21



Toute l'actu sur
www.melunvaldeseine.fr

TRAINING CENTER DE VILLAROCHE

Satisfaire les besoins RH des entreprises aéronautiques

Le site de Paris Villaroche va se doter d'un pôle de formation aux métiers de l'aéronautique afin de répondre aux besoins croissants de recrutement des entreprises du secteur. Avec 8 700 salariés représentant une cinquantaine de sociétés, dont 7 500 pour le groupe Safran, Paris Villaroche est un des atouts économiques majeurs du territoire avec un fort potentiel d'emplois dans les années à venir. En effet, l'implantation prochaine de plusieurs sous-traitants du secteur aéronautique au sein même de l'aérodrome va quasiment doubler le nombre de salariés actuel (hors Safran).

Ce projet est soutenu par l'Europe, au titre du Fonds Social Européen dans le cadre du programme ITI piloté par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine. Ce centre de formation porté par le Syndicat mixte du pôle d'activités de Villaroche (Sympav), présidé par Louis Vogel, devient le Training Center.

Implanté au cœur du site de Paris-Villaroche, le Training Center va dispenser un apprentissage flexible et adapté au parcours de chacun des bénéficiaires. En effet, il répondra au critère d'objectif individuel inscrit dans la réforme du système de la formation, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019. Ces formations, destinées en priorité aux demandeurs d'emploi et aux jeunes inactifs, sans limite d'âge et sans sélection préalable, constitueront un tremplin vers l'obtention d'un CDI. L'objectif est d'accompagner 200 bénéficiaires sur les deux premières années du projet. D'ores et déjà, quatre entreprises de l'aérodrome ont fait appel au Pôle pour prévoir les recrutements à venir courant 2019. Plus de 60 postes sont à pourvoir sur Melun et alentours, près de 15 postes sur Sénart - Lieusaint, et près de 10 postes au sein de l'aérodrome (JPB Système et Zodiac FluidEquipment).

Le club des entreprises de Paris Villaroche jouera un rôle important, puisqu'il permettra d'identifier les problématiques de recrutement de ses membres.

Après cette phase d'expérimentation de deux années, ce dispositif a vocation à être pérennisé, dynamisant ainsi l'attractivité du territoire. Rappelons qu'en France, le secteur aéronautique souffre d'un manque de personnel formé, puisque 110 000 emplois restent à pourvoir dans les métiers de base, tels les opérateurs à commande numérique ou les techniciens en contrôle qualité.

Training Center :
trainingcenter@parisvillaroche.com

LIAISON DOUCE

De Melun à Vaux-le-Vicomte... à vélo



Ce sera bientôt une réalité grâce à la réalisation d'une liaison douce d'un peu plus de 7km qui conduira les cyclistes aux portes du château, en toute sécurité. Depuis la place Saint-Jean, l'itinéraire suivra la rue des 3 moulins le long de l'Almont et des jardins familiaux puis la rue du bas des trois moulins jusqu'au pont de Maincy. Il empruntera le tracé du GR1 qui rejoint la fameuse allée des platanes menant au parking et aux grilles de Vaux-le-Vicomte. Un itinéraire d'1,5km permettra ensuite de rejoindre Saint-Germain-Laxis. Les travaux seront lancés en mai sur Maincy et réalisés par phases successives, en fonction de leur complexité, jusqu'au début de l'année 2020.

Mais la plus grande partie de la liaison douce sera accessible dès la fin de l'été.

Vous pourrez ainsi profiter des beaux jours du début de l'automne pour découvrir des endroits bucoliques cachés et le petit patrimoine local du Val d'Ancoeur (lire aussi page 7) souvent méconnu.

+ d'infos sur le tracé et les travaux sur :
www.melunvaldeseine.fr

Embarquez pour une nouvelle saison culturelle

La saison culturelle 2018-2019 n'est pas terminée et déjà la suivante se profile. Elle vous convie à un voyage culturel, entre les disciplines artistiques, entre grands classiques et nouveautés, d'une salle de spectacles à l'autre.

Pensez donc à prendre votre ticket d'embarquement ou votre abonnement, dès le 1^{er} juillet, date d'ouverture de la billetterie en ligne (sur www.culturetvous.fr). Et pour ceux qui préfèrent le contact humain, rendez-vous, du 1^{er} au 15 juillet, dans un des 5 points de vente communautaire, à Melun, Dammarie-lès-Lys, Le Mée-sur-Seine, Vaux-le-Pénil ou Saint-Fargeau-Ponthierry, selon leurs modalités d'ouverture.

Découvrez toute la programmation 2019-2020 dans le pré-programme qui sera diffusé début juin ou sur culturetvous.fr, fin juin.



Mon Agglo, Ma Santé

C'est une solution de santé mutualisée et négociée au niveau national avec plusieurs mutuelles, par l'association Action. Grâce au partenariat signé entre la Communauté et cette association, toutes les personnes qui habitent ou qui travaillent sur l'agglomération (commerçants, artisans,

professions libérales, agents des collectivités...) peuvent en bénéficier. Ses avantages : pas de limite d'âge, pas de sélection médicale, pas de délai de carence, le bénéfice du tiers payant et des tarifs négociés.

« Mon Agglo, Ma Santé » propose en effet jusqu'à

11 niveaux de garanties, pour s'adapter aux besoins et au budget de chacun.

La Communauté souhaite ainsi favoriser l'accès aux soins et aux droits pour tous.

Des permanences d'information sont proposées, sur rendez-vous, à Melun, Le Mée-sur-Seine, Dammarie-lès-Lys,

Vaux-le-Pénail et Saint-Fargeau-Ponthierry.

Plus d'infos sur :

www.melunvaldeseine.fr

HABITAT

Des logements totalement réhabilités au 4 rue Saint Ambroise



Avant travaux



Après travaux

Face à la menace de dévitalisation du centre-ville de Melun et de dégradation du cadre de vie et du bâti, la Communauté d'Agglomération a mis en place, en lien avec la ville de Melun, une opération de restauration immobilière (ORI) sur le périmètre du centre-ville. Cette intervention commencée en 2016 a pour objectif de lutter contre l'habitat dégradé en contraignant les propriétaires à réaliser les travaux nécessaires.

Douze immeubles représentant 120 logements sont actuellement concernés. Parmi eux, le bâtiment du 4 rue Saint-Ambroise est l'exemple parfait d'une intervention réussie au bénéfice des locataires. Grâce à la mobilisation des collectivités et du propriétaire, l'immeuble et ses sept logements locatifs ont été totalement réhabilités :

ravalement, couverture, menuiseries, électricité, chauffage.. A la clé, un gain énergétique de 69%. Les travaux réalisés sur un an se sont achevés en mars, pour un coût global d'un peu plus de 440 000 euros. Le propriétaire a bénéficié des subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (136 284 euros) et de la Communauté (43 149 euros) qui ont été complétées par des prêts aidés d'Action Logement.

En contrepartie, les logements sont loués pendant 9 ans, avec des loyers encadrés et des locataires sous plafonds de ressources. Cinq locataires salariés identifiés par Action Logement (ex 1% patronal) vont prendre possession de logements flamboyants neufs. Pour les deux locataires qui restent en place, une nouvelle vie commence !

Mon Plan Rénov' : le coup de pouce de l'agglo pour rénover votre logement

Vous êtes propriétaire, occupant ou bailleur d'un logement du parc privé et vous voulez améliorer sa performance énergétique, l'adapter à la vieillesse ou au handicap : changement des fenêtres, travaux d'isolation, remplacement d'une chaudière, adaptation de la salle de bains...

Vous pouvez bénéficier de Mon Plan Rénov', un dispositif d'aide financière mis en place par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine si vous remplissez certaines conditions : ancienneté du logement, ressources, occupation, nature et montant des travaux.

En cumulant les subventions de l'État et la participation de la Communauté, les aides peuvent atteindre de 60 à 80 % du montant des travaux, avec un plafond de 20 000 €. Intéressant !

En 2018, cette aide, qui s'appuie sur le programme national « Habiter Mieux », a permis de rénover 72 logements dans l'agglomération, pour un montant total de 189 400 euros.

+ d'infos sur : www.melunvaldeseine.fr ou auprès de rénovation info service au 0 808 700 700 et sur le site <https://www.faire.fr/>



Toute l'actu sur
www.melunvaldeseine.fr



DOSSIER

La réussite éducative pour tous

140 000 jeunes sortent chaque année, en France, du système scolaire sans diplôme. La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine compte près de 500 décrocheurs et décrochés (à partir de la 3^{ème}) sur son territoire. Face à ce constat, Louis Vogel a fait de la lutte contre le décrochage scolaire et globalement de la réussite éducative une des priorités de la Communauté, dans le cadre du volet éducation du contrat de la ville.

L'action menée à l'échelle de la Communauté est complémentaire des politiques menées par l'Éducation Nationale et les communes. Elle s'inscrit dans un véritable partenariat entre les différents acteurs de l'Éducation pour proposer un parcours éducatif aux enfants en fragilité des quartiers en politique de la ville.

L'engagement de la Communauté d'Agglomération s'est en particulier traduit par le lancement, à l'automne 2018, du Plan de persévérance scolaire intercommunal, un dispositif innovant puisqu'il intègre des expérimentations éducatives accompagnées par une équipe de chercheurs.

A découvrir dans ce dossier :

- Le Programme de Réussite Educative
- **Interview** : Romain Navarro, référent de parcours 16-18 ans
- Le Plan de persévérance scolaire Melun Val de Seine
- **Interview** : Claire Loubeyre, intervenante du dispositif Alternative suspension
- **3 questions à** : Valérie Debuchy, directrice académique des services de l'Éducation nationale (IA-DASEN) de la Seine-et-Marne.



“ Louis Vogel a fait de la lutte contre le décrochage scolaire et globalement de la réussite éducative une des priorités de la Communauté. ”

LE PROGRAMME DE RÉUSSITE EDUCATIVE

Favoriser l'épanouissement des jeunes



Le Programme de Réussite Éducative (PRE) intercommunal mis en œuvre par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine depuis le 1^{er} janvier 2018 concerne en priorité les 2-16 ans qui habitent un quartier prioritaire de la Politique de la Ville ou qui sont scolarisés dans un établissement d'éducation prioritaire. L'objectif est de favoriser leur réussite scolaire et éducative.

Le PRE propose donc un accompagnement individualisé pour des enfants et des jeunes qui présentent des fragilités éducatives, sociales, scolaires ou de santé et qui ne bénéficient pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur développement harmonieux. 400 jeunes sont aujourd'hui accompagnés.

La situation de chaque enfant est vue dans sa globalité pour proposer un parcours éducatif adapté, avec des actions concrètes ; cela va de la médiation familiale au soutien scolaire, de l'accès aux soins à l'accès à la culture et aux loisirs...

Enseignants et personnels des établissements scolaires, éducateurs, animateurs, travailleurs sociaux, médecins, psychologues...différents professionnels de la petite enfance et de l'adolescence sont mobilisés autour de l'enfant et de ses parents qui sont en permanence associés à la démarche.

La Communauté d'Agglomération chargée de piloter le PRE dispose d'une équipe de Réussite Educative composée d'un coordinateur, d'une assistante administrative et de sept référent(e)s de parcours basé(e)s à Melun, Dammarie-lès-Lys

et Le Mée-sur-Seine pour coordonner les actions mises en œuvre auprès des enfants et des jeunes. Depuis septembre 2018, cet accompagnement est étendu aux jeunes de 16 à 18 ans grâce au Plan de Persévérance Scolaire mis en place par la Communauté, avec le soutien de l'Union Européenne, dans le cadre du dispositif ITI (Investissement Territorial Intégré). Un dispositif innovant par sa dimension intercommunale et parce qu'il propose un accompagnement renforcé rarement mis en œuvre (Lire l'interview).



400

jeunes sont aujourd'hui accompagnés par le programme de réussite scolaire.

9

personnes composent l'équipe de Réussite Éducative : 1 coordinateur, 1 assistante administrative et 7 référent(e)s de parcours.

Interview : Romain Navarro, référent

« Aider chaque jeune à trouver son moteur pour avancer »

Mon Agglo : En quoi l'accompagnement par le PRE des 16-18 ans diffère-t-il de celui des 2-16 ans ?

Romain Navarro : Il est dans la continuité de celui proposé pour les plus jeunes mais, à cet âge, les jeunes ont une capacité d'autonomie bien plus grande, il est donc important d'obtenir leur adhésion pour qu'ils trouvent rapidement un sens à l'accompagnement proposé pour leur projet. Ils établissent leurs propres objectifs qui rythment les entretiens et/ou les ateliers collectifs.

MA : Comment et pourquoi un jeune entre-t-il dans ce dispositif ?

RN : Il peut être orienté par son lycée, sa famille, une association ou venir de lui-même. Les premières demandes sont souvent assez diverses. Cela peut être des objectifs de performance scolaire, une aide à l'orientation, d'apaisement du climat familial ou encore d'optimisation de certains comportements. Une équipe pluri-disciplinaire de soutien* décide de son entrée et de sa sortie du programme.

LE PLAN DE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE MELUN VAL DE SEINE

Un dispositif innovant pour lutter contre le décrochage scolaire

En septembre dernier, la Communauté d'Agglomération a mis en place un Plan de persévérance scolaire avec le concours des services de l'Éducation Nationale de Seine-et-Marne et le soutien financier de l'État (CGET), de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne et de l'Union Européenne.

Ce programme a en effet été retenu dans le cadre du dispositif ITI (Investissement Territorial Intégré) financé par des fonds européens.

Il renforce l'accompagnement des collégiens et des lycéens en risque de décrochage scolaire par deux moyens : un dispositif d'accueil des élèves exclus temporairement de leur collège ou de leur lycée (Lire l'interview de Claire Loubeyre, page 14) et un accompagnement spécifique des élèves de 16 à 18 ans, en voie de décrochage ou en situation de fragilité sur le plan éducatif, psychologique, social, familial.

Le Plan de persévérance scolaire s'appuie sur des méthodes déjà mises en œuvre et éprouvées depuis plus de 15 ans au Québec. Il est encadré par des chercheurs universitaires, dans le cadre d'une recherche-évaluation.

Près de 200 élèves vont ainsi être accompagnés sur deux années scolaires, 2018-2019 et 2019-2020.

Ce programme d'un montant de 417 649 euros est financé par l'Union Européenne (208 239 euros), la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (93 090 euros), l'État via le CGET (58 1549 euros**) et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne (57 000 euros**).

** Incluant le prévisionnel 2020.



“Ce plan s'appuie sur des méthodes déjà mises en œuvre et éprouvées depuis plus de 15 ans au Québec.”

de parcours 16-18 ans



MA : Comment se déroule l'accompagnement ?

RN : J'organise d'abord deux premiers entretiens (famille et jeune) pour expliquer comment le programme fonctionne, ainsi le jeune définit son objectif. Chaque parcours est ensuite jalonné d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs. Des moments conviviaux plus ludiques sont aussi organisés (soirée jeux, après-midi sportive, préparation de repas...)

MA : Parlez-nous plus précisément de ces ateliers.

RN : Il y a trois catégories d'ateliers. Le premier a pour finalité

d'apprendre aux jeunes à apprendre, les aider à découvrir leur fonctionnement, développer leur créativité et leur curiosité. Le second est centré sur la communication interpersonnelle, la capacité à s'ouvrir à l'autre et à adapter sa communication en fonction de son interlocuteur. Une communication développant l'empathie. Enfin, le troisième est consacré au développement personnel, à l'augmentation de la confiance, l'estime de soi et aussi au renforcement de leurs habilités sociales. Ils y apprennent notamment à valoriser l'échec comme un outil pour ensuite réussir.

MA : En quoi l'accompagnement est-il personnalisé ?

RN : Il est fonction de la situation et des besoins du jeune. L'accompagnement s'appuie sur les compétences et les ressources de chacun et ainsi les mobilise comme levier dans leur évolution. Le rythme des entretiens individuels varie entre une fois par semaine, tous les quinze jours ou toutes les trois semaines... et dans un lieu le plus favorable pour lui. Entre chaque entretien, des demandes spécifiques lui sont prescrites pour expérimenter son autonomie (passer un appel téléphonique, aller voir une personne, débiter un cv ...).

MA : Comment se déroule la sortie du programme ?

RN : ce programme a été lancé en septembre. Il n'y a donc pas encore eu de sortie parmi les 16 jeunes que j'accompagne actuellement. Elle peut être décidée parce que le jeune a atteint l'objectif qu'il s'est fixé, soit scolaire ou de reprise d'emploi, ou parce qu'il est capable de se prendre en charge et d'évoluer seul. Finalement, il aura su trouver en lui le moteur pour avancer.

** Elle est composée de représentants de l'Éducation Nationale, de la Maison Départementale des Solidarités, de la CAF, de partenaires locaux tels que les associations, la Mission Locale...*

INTERVIEW : CLAIRE LOUBEYRE, INTERVENANTE DU DISPOSITIF ALTERNATIVE SUSPENSION

Proposer un espace d'écoute et de parole aux jeunes

Mon Agglo : Qu'est-ce qu'Alternative suspension ?

Claire Loubeyre : C'est un dispositif d'accueil des collégiens et des lycéens qui sont exclus de leur établissement, de façon temporaire (3 à 8 jours). En accord avec leur établissement et leurs parents, nous leur proposons un espace d'écoute et de parole neutre, dans les locaux de l'APAM*. Avec ma collègue Sandrine, nous les amenons à réfléchir sur leur rapport à l'école, les raisons de leur comportement, leurs capacités également, car ce sont souvent des jeunes qui se dévalorisent. L'objectif est de provoquer le déclic pour qu'ils repartent sur de bonnes bases. Avant le retour dans leur établissement, ils prennent des engagements - par exemple limiter les retards en cours, être moins absent - qu'ils doivent tenir.

MA : Comment se déroulent les journées ?

CL : Le matin est consacré à l'aide aux devoirs qui sont fournis par l'établissement pour que le jeune reste à jour de ses cours. Le midi, nous déjeunons tous ensemble. L'après-midi, ce sont les groupes de paroles que j'encadre. Nous abordons différents sujets comme la gestion de la colère, des conflits, la motivation, l'estime de soi, l'école idéale... J'écoute les jeunes, je les amène à réfléchir, à mieux se comprendre et comprendre les autres, à mettre en place des stratégies pour modifier leur comportement. Outre ce travail en petits groupes (pas plus de 6 jeunes pour deux intervenantes), des entretiens individuels qui se déroulent en matinée facilitent la parole de certains jeunes.

MA : Le lien avec la famille est important.

CL : Oui. A la fin de chaque journée, ma collègue Sandrine et moi-même contactons les parents pour leur faire un retour sur cette journée mais aussi

pour valoriser leur jeune en mettant en avant son potentiel. Cela change le regard que les parents portent sur leur enfant. Ils sont souvent très disponibles.

MA : Comment se passe le retour dans l'établissement ?

CL : Nous mettons en place un entretien avec les représentants de l'établissement, la famille, le jeune et nous pour faire le bilan, parler des engagements pris mais aussi des besoins

* Association de Prévention de l'Agglomération Melunaise



du jeune. Nous gardons ensuite le contact, avec une visite inopinée dans l'établissement, dans les semaines qui suivent. Généralement, un lien de confiance s'est créé et facilite ce suivi. Certains jeunes passent même dans les locaux de l'APAM pour nous donner des nouvelles.

3 questions à : Valérie Debuchy, directrice académique des services de l'Éducation nationale (IA-DASEN) de la Seine-et-Marne.



Mon agglo : Vous êtes directrice académique des services de l'Éducation nationale de la Seine-et-Marne depuis octobre 2018.

Quelles sont vos priorités ?

Valérie Debuchy : J'ai trois grandes priorités : la première est l'équité territoriale pour tous les élèves, la seconde est la réduction des inégalités - or, on constate que l'écart s'accroît entre les élèves qui rencontrent des difficultés et ceux qui réussissent - la troisième est l'accrochage scolaire.

Mon agglo : Qu'est ce que l'accrochage scolaire ?

VD : Cette démarche consiste à intervenir le plus tôt possible pour repérer les difficultés d'un élève et les traiter au cœur de la classe pour pouvoir favoriser la persévérance scolaire.

Mon agglo : Quel regard portez-vous sur l'action de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine sur le champ de l'éducation et en particulier de la réussite éducative ?

VD : C'est intéressant de voir une collectivité s'engager sur ce champ et d'y mettre les moyens. Nos actions doivent être complémentaires et viser les mêmes objectifs. Je suis ouverte au partenariat et à la mutualisation mais il nous faut évaluer ensemble les effets des actions mises en œuvre, et notamment la plus-value scolaire. On pourra ainsi s'assurer qu'il y a une bonne articulation entre nos interventions et, si besoin, reconfigurer les dispositifs pour être encore plus efficaces.

Yann Jamin, cocréateur de “Quoi d’bœuf ?”



Yann Jamin (à gauche)
et son associé, Maxime Jumel

Avec “Quoi d’bœuf ?”, boucherie mobile et équitable, Yann Jamin et son associé Maxime Jumel partagent une vision commune où le terroir a toute sa place.
Rencontre avec un entrepreneur engagé.

D'une formation de microbiologiste, vous êtes aujourd'hui boucher sur les marchés. Quel parcours vous a conduit à un tel changement ?

J'ai obtenu un diplôme qui m'offrait la possibilité d'être responsable qualité dans l'industrie pharmaceutique et agroalimentaire, mais je me suis rapidement rendu compte que je n'étais pas fait pour ça. Tout en restant dans ce même secteur, j'ai alors décidé de m'orienter vers un autre métier, technico-commercial, plus en phase avec ma nature. J'aime aller au contact des gens, discuter avec eux. J'ai eu de nombreuses autres expériences professionnelles et j'ai appris de chacune d'entre elles

“ J’ai eu du mal à identifier ce que je souhaitais exactement faire, car il ne s’agissait pas d’un métier mais plutôt d’une vision des choses ”

dans les domaines commercial, de la gestion et de la communication. Je savais que je voulais monter mon propre projet, pour être en relation avec le terroir. J'ai eu du mal à identifier ce que je souhaitais exactement faire, car il ne s'agissait pas d'un métier mais plutôt d'une vision des choses. C'est ce qui nous a amenés, avec mon associé Maxime Jumel, à créer “Quoi d’bœuf ?”.

BIO-EXPRESS

2004

Master en microbiologie

2004-2014

Commercial ou gestionnaire, Yann Jamin se lance dans plusieurs challenges professionnels

2017

“Quoi d’bœuf ?” intègre l’hôtel d’artisans de la Communauté d’Agglomération Melun Val de Seine

Juin 2018

Lancement de l’activité sur deux marchés à Vélizy et Fontainebleau

rapidement d’un local dans l’hôtel d’artisans de la Communauté d’Agglomération Melun Val de Seine à un loyer très attractif. C’est notre laboratoire, le lieu où nous préparons notre marchandise.

Sur quel concept repose “Quoi d’bœuf”, votre boucherie mobile et équitable ?

Nous sommes présents uniquement sur les marchés, quatre fois par semaine, à Fontainebleau et à Vélizy. C’est un univers qui nous plaît. La dimension équitable du projet se traduit avant tout par un approvisionnement en circuit court. Ce qui nous tient aussi à cœur, c’est que les bêtes soient élevées en plein air, dans le Limousin, en Aubrac ou en Eure-et-Loir. Elles ne parcourent pas des centaines de kilomètres pour être abattues. Pour nous, être équitables signifie que nous payons les éleveurs au prix juste. Ce qui ne nous empêche pas d’être compétitifs par rapport à nos concurrents car nous sommes sur des circuits courts.

“Quoi d’bœuf ?” existe depuis huit mois. Quels sont vos projets de développement ?

Depuis quelques semaines, nous proposons nos produits en “click & collect”. Nos clients peuvent ainsi passer commande sur Internet et récupérer leur marchandise directement sur les marchés ou chez certains de nos partenaires. Nous espérons pouvoir prochainement nous installer sur le marché de Saint-Fargeau-Ponthierry. Si nous continuons ainsi, nous pourrions bientôt embaucher. Nous suivons également de près l’association “Le bœuf éthique” qui milite pour des solutions d’abattage à la ferme.

Comment cette idée a-t-elle germé ?

Mon ami Maxime travaillait déjà comme boucher depuis des années et lui aussi voulait créer son entreprise, mais il ne savait pas comment s’y prendre. Ces compétences-là, je les avais. Nous avons commencé à réfléchir ensemble à partir de la fin de l’année 2016 : il nous a fallu penser le concept, solliciter les banques, contacter les fournisseurs, aller à la rencontre d’éleveurs dans leurs fermes... C’était passionnant ! Nous avons aussi eu la chance de bénéficier

Suivez le guide



MONTEREAU-SUR-LE-JARD

Les belles anciennes font leur show à Villaroche



Amateurs de véhicules anciens - voitures, motos, camions, engins agricoles et militaires... - la troisième édition de Locomotion en fête vous donne rendez-vous sur l'aérodrome de Melun-Villaroche, du vendredi 21 juin, à 14h (espace bourse/exposants) au dimanche 23. Les chineurs et les collectionneurs auront ainsi la primeur des plus belles pièces.

Cette année, ce rassemblement européen des collectionneurs de véhicules anciens accueillera le « C4-C6 Vintage Club », à l'occasion des 100 ans de Citroën, un constructeur automobile qui, durant un siècle, a cultivé ingéniosité, créativité et avant-gardisme. Parmi les réalisations emblématiques de la marque aux chevrons, il y a bien sûr la Traction, équipée de roues avant motrices et la populaire et iconique 2CV mais aussi la DS au confort inégalé et la SM, un coupé futuriste doté d'une mécanique Maserati. Tous les clubs Citroën seront donc les bienvenus pour fêter cet anniversaire !

Le plateau camion mettra à l'honneur le Berliet GLR qui fête ses 70 ans. Présenté en 1949, ce camion à cabine reculée a été fabriqué à environ 70 000 exemplaires, jusqu'à la fin de sa production, en 1977. 2019 est aussi l'année d'autres anniversaires : les 100 ans du premier tracteur Fiat, les 60 ans de l'Austin Mini et de la Simca Aronde et les 50 ans de la Renault 12 ! Autant d'occasions supplémentaires de se rendre à Locomotion en fête.

+ d'infos sur : www.lalocomotionenfete.com

AGGLOMÉRATION

La Seine animée



A l'approche des beaux jours, l'Office de tourisme Melun Val de Seine peaufine son programme de croisières 2019, une invitation à la détente et au dépaysement. Rien de tel en effet qu'une croisière sur la Seine pour admirer les paysages et les célèbres « Affolantes », ces majestueuses villas au charme atypique posées sur les berges du fleuve. Au fil de l'eau, les rives se découvrent sous un jour nouveau et on se laisse aller au rythme des commentaires du guide... en famille, entre amis ou en solo.

Vous profiterez des croisières brunch pour un réveil en douceur sur l'eau. Vous pourrez également savourer un délicieux cocktail et danser jusqu'au bout de la nuit lors des croisières proposées en soirée.

La Seine est aussi un terrain de jeu idéal pour des activités nautiques adaptées aux petits comme aux grands : pédalos, bateaux électriques sans permis... Et pour travailler votre cool attitude, offrez-vous une pause bien méritée dans un confortable transat, les pieds dans l'eau !

Demandez le programme à l'Office de tourisme Melun Val de Seine (au 01 64 52 64 52) et réservez dès maintenant vos week-ends du 15/16 juin et du 21/22 septembre 2019 !



Découvrez-en + sur
www.melun-tourisme.fr



Retrouvez sur cette page l'actualité de l'Agglomération Melun Val de Seine vue par ses habitants et d'autres regards. **Vous aussi, partagez votre vision de l'agglomération avec le hashtag melunvaldeSeine**

#FA 2019 **Parcours France** a partagé un lien

LEPARISIEN.FR
Melun Val-de-Seine : entre 350 et 500 emplois annoncés fin 2020 à Paris-Villaroche

7 mars, 09:57 👍 2 💬 ➡

Amelle Chahbi

Merci @AggloMVS ! C'était le 🍷
Vous m'avez offert une belle dernière du #quietchahbi tour ❤️. Merci à TOUS pour cette merveilleuse tournée, vous me manquez déjà 🥰
#lasuitebientot

19 décembre 2018 ❤️ 17 💬 ➡

bloodyangelsmelun

Salut la Derby Family !!! En ce retour de l'hiver dans nos vies... On avait juste envie de se rappeler que dimanche c'était le printemps et donc une balade en Roller avec les copains s'étaient imposée. Comme d'hab on a kiffé !!! On vous souhaite une super journée avec ce p'tit bout de soleil partagé !!
❤️🔥 Derbykiss&love 🔥❤️
#team #teamdefolie #rollerderby #roller #balade #bordseseine #seine #melun #melunvaldeSeine #rigolade #plaisir

1^{er} mars ❤️ 53 💬 3 ➡ 5

escrime_cemvs

escrime_cemvs Et de 3 ! La France remporte la coupe du Monde par équipes de St-Maur ! La 3^{ème} consecutive !
Bravo les filles et mention particulière à
@pauline_ranvier 🏆 #championnes #fencing #escrime #scherma #winners #worldcup @agglomelunvaldeSeine @leparisien @larep77 @ffescrime @ville_de_melun @villededammariesisys

27 janvier ❤️ 61 💬 3 ➡ 5

Suivez-nous

f AGGLOMELUNVALDESEINE

@AGGLOMELUNVALDESEINE

@AggloMVS



Expression libre

Groupe « Pour une Communauté d'avenir »

LE 19 MAI PROCHAIN, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRIE DES RIVIÈRES ET CHÂTEAUX S'UNISSENT POUR METTRE EN VALEUR UN JOYAU QU'ELLES PARTAGENT : LE VAL D'ANCOEUR.

C'est un exercice inédit auquel se prêtent nos deux collectivités. Par le lancement officiel du Plan Paysage sur nos deux territoires, sur neuf sites simultanément, nous souhaitons favoriser l'appropriation de ce secteur par les habitants et développer sa fréquentation touristique, en préservant et en valorisant son identité et son environnement.

C'est la première étape d'un projet ambitieux, celui de faire inscrire le Val d'Ancoeur, qui va de Melun à Bombon, comme Grand Site de France.

Soyons fiers de notre territoire et donnons-nous rendez-vous le 19 mai à Blandy-les-Tours !

**Gérard Aubrun, Président du groupe,
Louis Vogel, Président de la Communauté
et les 48 membres du groupe.**

Groupe « Pour l'Agglo : une gauche démocrate, écologiste et apparentés »

LE TZEN 2, OTAGE DE QUERELLES POLITIQUES.

Prévu pour offrir une liaison en site propre entre l'agglomération de Melun et celle de Grand Paris Sud, le projet du Tzen 2 est en suspens. Si le tronçon entre Lieusaint et le nouvel hôpital de Melun est, pour l'heure, confirmé, le Conseil départemental a décidé de reporter la réalisation entre l'établissement de santé et la gare de Melun.

Le projet du Tzen 2 n'a de sens que s'il est réalisé dans sa globalité. En effet, la desserte du pôle gare est une nécessité tout comme celle du Santépôle, excentré du cœur de Melun.

Par ailleurs, les besoins en mobilité sont toujours plus importants pour les habitants du

territoire. Nous pensons également aux nombreux étudiants de Melun/Sénart.

A force de reculades et de tergiversations, il est à craindre que ce projet structurant ne voie pas le jour. Le gâchis d'argent public serait alors considérable.

Cette suspension des travaux met aussi en lumière les divisions au sein des élus de la droite de l'agglomération et du département qui utilisent le Tzen pour régler des conflits internes à un an des élections municipales.

L'urgence climatique nécessite un engagement fort et des projets ambitieux. C'est pourquoi les incertitudes pesant sur le Tzen 2 sont de bien mauvaise augure à l'heure où il devient impératif de renforcer nos transports

publics. Nous proposons de réfléchir à une prolongation du projet de Tzen 4 actuellement en préparation entre Corbeil-Essonnes et le Coudray-Montceaux jusqu'à la gare de Melun pour créer une liaison supplémentaire avec Grand Paris Sud par la rive sud de la Seine.

Espérons que les élus communautaires, dont certains sont également Conseillers départementaux, reprennent rapidement conscience de l'intérêt général et trouvent des solutions permettant de replacer les transports publics au cœur des politiques de mobilité.

**Nicolas ALIX, Nathalie DAUVERGNE-JOVIN,
Jean-Pierre GUERIN, Lionel WALKER**

Groupe « Gauche Citoyenne et Républicaine »

INDIGNEZ-VOUS !

Alors que monsieur Vogel se félicite avec sa majorité et annonce des baisses d'impôts à la veille des prochaines élections (après les avoir, rappelez-le, augmentés en début de mandat), aucun changement majeur n'apparaît au moment de voter le budget 2019. L'agglomération se contente d'apporter la même aide aux associations, parfois des sommes ridicules, inférieures à 1000 euros, là où le budget de notre agglomération avoisine les cent millions d'euros.

Pourtant, l'urgence sociale n'a pas disparu de nos territoires pendant ce mandat. Le 11 janvier dernier, j'interpellerai une nouvelle fois Monsieur Vogel concernant le campement de "la forêt".

Vous l'avez peut-être vu entre Melun, Vaux le pénil et Rubelles, des femmes et des hommes, de plus en plus nombreux, survivent dans les bois. Il aura fallu la neige, la presse, le relais des réseaux sociaux pour obtenir une réaction. On nous rétorque que c'est de la responsabilité de l'État, que ni l'agglomération ni la commune n'y peuvent rien. C'est faux. Là où il y a une volonté, il y a un chemin.

La préfecture a également répondu : "La situation sanitaire globale du camp a été évaluée comme n'étant pas à risque sanitaire majeur." Ainsi, vivre sans abris, sous la neige, au milieu des débris et des rats ne présenterait pas de risque sanitaire majeur ?! Et cela ne devrait

pas nous faire réagir ?! Ce n'est pas notre conception de la société.

Des associations reçoivent des moyens dérisoires pour faire face à l'injustice et la misère grandissante dans notre pays et sur notre territoire.

"Si, comme nous, vous êtes capables de trembler d'indignation chaque fois qu'il se commet une injustice dans le monde, alors nous sommes camarades." Vous voulez que cela change vraiment ? Mobilisons-nous ensemble.

Thomas Guyard, pour le groupe Gauche Citoyenne et Républicaine
Farida Atiqi, Patricia Rouchon.

Groupe « Melun Val de Seine : Horizon 2020 »

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : PONT DE TRANSIT OU PONT URBAIN ?

Dans le cadre du Contrat d'Intérêt National signé en mars 2017 entre l'Etat, le Département de Seine-et-Marne et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, des études ont été lancées pour la réalisation d'un pont qui enjambrerait la Seine entre Vaux-le-Pénil - à hauteur du Pet-au-Diable - et La Rochette. L'objectif de cette infrastructure - véritable serpent de mer depuis un demi-siècle - est de désengorger le centre-ville de Melun, par lequel transitent chaque jour des dizaines de milliers de véhicules, et le pôle gare. Il apparaît que les études en question portent sur un aspect purement routier, et donc sur

l'éventualité d'un pont de transit par lequel passeront chaque jour camions et voitures. A l'heure où la question de la transition écologique est devenue centrale et incontournable, nous demandons pour notre part que soit également prise en compte la possibilité de créer un pont urbain, partagé par les transports en commun, les cyclistes et les piétons, avec une liaison en site propre jusqu'à la gare de Melun. Une telle hypothèse suppose évidemment de ne pas cantonner la réflexion à la seule problématique du trafic routier, mais bien de l'élargir à l'interconnexion avec la gare de Livry-sur-Seine, à la possibilité de créer des espaces de stationnement périurbains ou encore à la mise en place de na-

vettes gratuites avec la gare de Melun. Dévier le trafic est une chose, le maîtriser en proposant aux usagers des modes alternatifs de déplacement en est une autre qu'il nous semble essentiel d'aborder sérieusement.

Melun Val de Seine : Horizon 2020.
Dominique Gervais, Henri de Meyrignac,
Anselme Malmassari, Ginette Moreau
et Alain Taffoureau.

Non inscrits

Nous avons toujours défendu une alternative au TZEN reliant rapidement les quartiers et territoires situés au nord de Melun à la gare et diminuant la circulation sur la pénétrente et l'avenue Thiers responsable de la très forte pollution de l'air à Melun et ses environs. Nous proposons une liaison directe et rapide par bus en site propre entre des parkings relais situés en périphérie de Melun et la gare. Cette

option n'a jamais été prise en compte ni par la majorité. Nous dénonçons un projet répondant avant tout aux besoins des sénartais et des zones économiques de leur territoire, mais qui ignorait ceux des melunais et des habitants de l'agglomération. L'annonce du retrait du soutien du département pour le tronçon sud du TZEN, appuyé de façon opportuniste par notre députée A. Luquet et le maire de

Dammarié-lès-Lys G. Battail, montre que nous avons raison. Nous avons déposé au conseil un vœu demandant au département et à la région d'examiner rapidement notre proposition. La majorité s'y est opposée sans proposer d'alternative. Seul le groupe socialiste a voté pour.

Bénédicte Monville et Claude Bourquard
bienvivreamelun.org

19 MAI 2019

BLANDY-LES-TOURS

 MELUNVALDESEINE.FR



RALLYES PÉDESTRES, BALADE BOTANIQUE CONTÉE, THÉÂTRE DE RUE,
ANIMATIONS AUTOUR DE LA PEINTURE, CONCERT ET GASTRONOMIE, ET PLUS ENCORE....

